



Communiqué de presse

Le 10 novembre 2010,

Egis met en place une démarche innovante d'« éco-réhabilitation » des zones pavillonnaires

Présentation des résultats de l'étude d'opinion CSA – Egis - Atelier de la Terre

Egis, en partenariat avec les Ateliers de la Terre, a confié à l'institut de sondage CSA, une étude sur l'opinion des élus à l'égard de la mutation des quartiers d'habitat pavillonnaire. En recueillant l'avis de ses parties prenantes, Egis contribue ainsi au débat public sur la façon de faire la ville durable.

Les conclusions de cette étude, disponibles sur www.egis.fr, renforcent Egis dans sa conviction de l'intérêt à intervenir sur l'existant et à travailler sur la mutation des zones d'habitat pavillonnaires. Egis a engagé depuis quelques années une réflexion prospective et met en place une démarche innovante pour l'éco-réhabilitation dans les quartiers pavillonnaires.

Une étude d'opinion menée dans le cadre des relations d'Egis avec ses parties prenantes

A travers la réalisation de cette étude confiée à l'institut de sondage CSA sur l'opinion des élus à l'égard de la mutation des quartiers d'habitat pavillonnaire, Egis complète ses réflexions sur la ville durable et contribue au débat public sur la façon de faire la ville durable.

Il s'agissait d'interroger les élus des agglomérations les plus concernées (d'où le choix de s'intéresser à des élus d'agglomérations de plus de 50.000 habitants) tout d'abord sur leur vision des enjeux et des difficultés liés à la construction de la ville durable et la lutte contre l'étalement urbain, mais aussi de ceux liés à une intervention sur les quartiers d'habitat pavillonnaire.

Il ressort de cette étude d'opinion que les élus s'accordent sur la nécessité de réaménager les quartiers d'habitat pavillonnaire, notamment pour résorber l'étalement urbain.

Cependant, ils s'interrogent sur les modalités de ce réaménagement, qu'elles soient...

- techniques : comment faire les bons choix techniques dans une offre complexe qui se structure progressivement mais qui engage pour longtemps ?
- juridiques : quelles sont les évolutions législatives et réglementaires qui peuvent accompagner ces changements et qui peuvent leur permettre d'appuyer leurs ambitions ?
- démocratiques : comment lever les freins dans une population qui est aujourd'hui peu encline à accepter une densification ?

Cette étude renforce Egis dans sa conviction de l'intérêt qu'il y a à intervenir sur l'existant et à travailler sur la mutation des zones d'habitat pavillonnaire.

Egis partage également l'analyse des élus en ce qui concerne les difficultés à intervenir sur ces quartiers.

Les modes d'intervention traditionnels (type ANRU) paraissent inadaptés, les moyens financiers des collectivités sont insuffisants. Autres difficultés, celles liées à l'intervention sur des quartiers constitués d'habitat individuel : problème de l'accord des propriétaires et habitants, obstacles juridiques inhérent à l'intervention sur des propriétés privées.

Il convient en particulier d'obtenir non seulement l'adhésion des propriétaires et habitants de ces quartiers mais également leur participation active ; la mise en place d'incitations, financières et fiscales constituant sans doute une condition sine qua non du démarrage de tels projets.

Cette différence de problématique suppose d'inventer des modes d'action spécifiques distincts de ceux connus pour les opérations de rénovation urbaine dans les quartiers sociaux. Egis a anticipé ces obstacles en proposant une nouvelle offre pour l'éco-réhabilitation dans les quartiers pavillonnaires.

Egis propose une démarche innovante et concertée d'Eco-réhabilitation

La démarche innovante d'Egis sur l'éco-réhabilitation s'appuie, au sein d'Egis, sur les compétences en matière d'urbanisme et de paysage de l'atelier Villes & Paysages et les compétences techniques et juridiques d'autres filiales du groupe Egis, ainsi que sur le savoir faire de son partenaire Pact en matière de concertation et d'accompagnement des propriétaires.

Egis et Pact ont mis au point une méthodologie d'intervention en 3 temps, accompagnée d'une démarche participative tout au long du processus de mutation urbaine. L'Eco-réhabilitation consiste à concilier stratégie d'intensification urbaine et réhabilitation en introduisant de façon concertée et innovante de nouveaux logements, des équipements publics, des services ou activités.

« Notre nouvelle offre consiste à travailler avec les élus tant sur le plan de l'urbanisme que sur celui de la capacité de dialogue avec les propriétaires, indique Pierre-Michel Delpeuch, Directeur général d'atelier Villes & paysages. En effet, ce sont eux qui vont se retrouver directement promoteurs de la densification et vont bénéficier des retombées financières. Il s'agit de créer un mouvement pour et avec les propriétaires résidentiels. ».

Egis, acteur de l'ingénierie des territoires durables

Depuis l'annonce de la fusion Egis-losis, le nouveau groupe affiche parmi ses ambitions celle d'être un acteur « ingénierie des territoires durables ».

« Notre position de leader en France dans les domaines de l'aménagement urbain, des transports, du bâtiment, de l'énergie, de l'eau et de l'environnement nous rend légitime sur ce terrain » déclare Rémi Cunin, Directeur général délégué d'Egis. « La perspective de concevoir de gigantesques villes nouvelles dans les pays émergents ou même des éco-quartiers dans nos villes est un vrai enjeu de développement pour nous, mais, à l'heure du développement durable, le sujet numéro 1 dans nos villes actuelles est la réhabilitation ».

A propos d'Egis

Egis - filiale de la Caisse des Dépôts - est un groupe d'ingénierie et de conseil dans les domaines des infrastructures et des systèmes pour les transports, l'aménagement, l'eau et l'environnement. Le groupe intervient également dans les métiers du montage de projets et de l'exploitation routière et aéroportuaire.

Avec 8400 collaborateurs dans le monde et 563 M€ de chiffre d'affaires en 2009, il est présent dans plus de 100 pays et dispose d'une cinquantaine d'implantations en France. En 2010, le chiffre d'affaires prévisionnel d'Egis devrait être de 650 M€.

Au 1^{er} janvier 2011, Egis, leader de l'ingénierie et des infrastructures, et Iosis, leader de l'ingénierie du bâtiment et du génie civil nucléaire, vont donner naissance à un groupe unique d'ingénierie de la construction, selon un modèle capitalistique inédit.

Il offrira ses services en ingénierie aux échelles locales et internationales, pour l'aménagement de la ville des bâtiments aux transports : hôpitaux, bâtiments tertiaires, stades, musées, gares, aéroports, tramways ; il sera un acteur internationalement reconnu pour les grands projets de transports et de génie civil : lignes de train à grande vitesse, autoroutes, terminaux portuaires, génie civil nucléaire, ... Il disposera également des meilleures expertises sur les sujets de l'eau, de l'environnement, du paysage...

Le nouvel ensemble compte dès 2010 environ 10 000 collaborateurs, dont 6 700 dans l'ingénierie, pour un chiffre d'affaires prévisionnel de plus de 815 millions d'euros dont 50% réalisé à l'international, dans plus de cent pays.

Plus d'informations sur www.egis.fr

Contacts presse :

Isabelle Bourguet

Directrice de la Communication Egis

11, avenue du Centre
78 286 Guyancourt Cedex
Tél. : 01 30 48 44 17
e-mail : isabelle.bourguet@egis.fr

Martine Jauroyon

Directrice du Développement Durable & de la Performance

11, avenue du Centre
78 286 Guyancourt Cedex
Tél. : 01 30 48 43 62
e-mail : martine.jauroyon@egis.fr